

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 20 mars 2025

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Yves RINCK

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Aurélie LOUPIAS

2025 - 03 - 20 / AFFAIRES FINANCIERES - DEMANDES DE SUBVENTION Travaux d'aménagement Quartier de la Mochatte – Secteur des Oliviers Modification de la délibération du 12 février 2024

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

1°) OBJET DES DEMANDES DE SUBVENTION

La Commune de Nyons, Maître d'ouvrage de l'opération, a la volonté d'aménager et de sécuriser la partie basse du quartier de la Mochatte - Secteur des « Oliviers » qui comprend : les rues de la Mochatte partie basse, des Rossignols, des Oliviers, des Cigales (en partie Est), Victor Cherbuliez et l'Allée Clair Tisseur.

Cette opération porte sur :

- La requalification des espaces piétons et la création d'un cheminement sécurisé en continuité depuis le centre-ville jusqu'à la cité scolaire.
- La réfection de la voirie et des aménagements spécifiques de circulation et signalisation (redéfinition des largeurs de voie, sens de la circulation, matérialisation des stationnements, sécurité piétons...)
- La réhabilitation des réseaux et des branchements d'eau potable et d'assainissement si nécessaire.
- Des propositions d'aménagement pluvial et de désimperméabilisation des sols par la déconnexion du réseau unitaire et l'infiltration des eaux pluviales de ruissellement.
- La création d'espaces verts, plantations d'arbre, verdissage arbustif de type méditerranéen adapté au climat.
- La mise en place d'équipements annexes (mobilier urbains, conteneurs ordures ménagères, tri sélectif, bio déchets...).

Suite à une nouvelle répartition des montants de subvention, le plan de financement de cette opération approuvé par délibération du 12 février 2024 à l'unanimité doit être modifié de la manière suivante :

2°) PLAN DE FINANCEMENT

L'ensemble de ces travaux a été estimé à 1 571 732 € HT en phase APD.

.../...

PLAN DE FINANCEMENT HT

DEPENSES	RECETTES
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre (3,63%) :52 896 € • Missions diverses : <ul style="list-style-type: none"> - CSPS (0,75%)10 929 € - Topographie720 € - Etude géotechnique7 850 € - Géo détection de réseau, ITV12 000 € - Publication Marchés Publics.....1 000 € - Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination (OPC, 2%).....29 144 € <p style="text-align: right;">Soit Total Etudes 114 539 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'aménagement : <p>LOT 1 : TERRASSEMENT / VOIRIE / SIGNALISATION (586 495 €)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestations générales30 600 € - Travaux préparatoires et terrassements45 315 € - Structures et revêtements295 580 € (dont 131 400 € d'enrobés sous voirie et stationnement) - Bordures, Maçonnerie de voirie143 400 € - Signalisation22 600 € - Reconnaissance et piquetage de réseaux souterrains2 000 € - Conteneurs semi enterré (CSE)47 000 € <p>LOT 2 : RESEAUX HUMIDES : (769 498 €)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestations générales34 000 € - Réseaux eaux pluviales163 620 € - Réseaux eaux usées327 382 € - Réseaux AEP239 496 € - Reconnaissance et piquetage de réseaux souterrains5 000 € <p>LOT 3 : ESPACES VERTS / MOBILIER : (101 200 €)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestations générales9 800 € - Mobiliers urbain25 000 € - Espaces verts66 400 € <p style="text-align: right;">Soit Total Travaux 1 457 193 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etat (DETR 2024) :290 000 € (18.5 %) → Pour la réhabilitation des réseaux humides et aménagement du quartier de la Mochatte et du secteur des Oliviers (hors bitume). • Département : (2025) : 242 531 € (15.5 %) • Agence de l'eau : 393 882 € (25 %) Dans le cadre du contrat ZRR : → Pour la réhabilitation du réseau AEP : 129 139 € → Pour le renouvellement du réseaux EU : ...176 519 € Dans le cadre des travaux de déconnexion et d'infiltration des eaux pluviales : 88 224 € • Autofinancement Ville de Nyons : 645 319 € (41 %)
1 571 732 €	1 571 732 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, DECIDE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

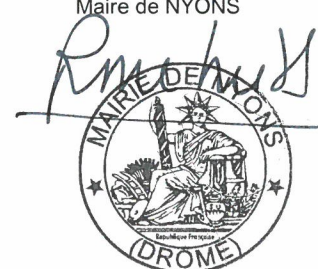
- **D'APPROUVER** ce projet et le plan de financement présenté ci-dessus, ainsi que les demandes de subvention auprès de l'Etat pour la DETR 2024, du Département et de l'Agence de l'Eau (contrat ZRR et travaux de déconnexion du réseau d'eau pluviale pour les travaux d'aménagement du quartier de la Mochatte – Secteur des Oliviers

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Aurélien LOUPIAS
 Secrétaire de séance



Pierre COMBES
 Maire de NYONS



R